ASD
Route de Neuville
Alu Soudure Diffusion
Route de Neuville
08460 LALOBBE
Fax 33 (0)3.24.59.41.91
Fax 33 (0)3.24.59.01.97

EDITE LE: 22/05/2024

Affaire N° 00622

Réf.: 00622-NT1

Date: 21/05/24

Indice: Nom: S.C

Nom: S.C

NOTICE TECHNIQUE FABRICANT



08460 LALOBBE

FABRICANT DE MATERIEL SCENIQUE

TEL: 03 24 59 41 91

NOTICE TECHNIQUE FABRICANT POUR

SCENE DOME 00622

SUIVANT PLANS:

00622-0E2/A et 00622-0E3

Feuille : 1/25

Affaire N° 00622 Nom : S.C Date : 21/05/24 Feuille:2/25

NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)

00622-NT1

Sommaire:

1	Presentation	3
2	Instructions	3
3	Responsabilité	3
4	Garantie	3
	4.1 Clauses :	3
	4.2 Garantie légale :	4
	4.3 Service après-vente :	
5	Consignes de sécurité	5
6	Limite de la notice :	6
7	Rappel de l'utilisation au vent et lests suivant les notes de calculs	6
8	Consignes de sécurité de montage	7
9	Vérification des pièces d 'usures :	7
10	Notes importantes	8
11	Assemblage des tours TL290	9
	11.1 Présentation des éléments composant une tour	
	11.2 Assemblage des 4 embases	10
	11.3 Positionnement des 4 embases au sol	11
12	Assemblage du grill	12
	12.1 Assemblage du grill sur les tours	12
	12.2 Assemblage des linéaires de tours sur les chariots côté « cour »	
	12.3 Relevage des tours côté « cour »	14
	12.4 Relevage des tours côté « jardin »	15
	12.5 Assemblage échelles et bâches de toit	16
	12.6 Relevage du grill	17
	12.7 Mise en sécurité du grill	
	12.8 Mise en place des lests	
	12.9 Installation des croix de Saint-André	
	12.10 Installation des bâches sur les parois verticales (option)	20
13	Résumé des charges admissibles	
	13.1 Résumé des charges pour la scène 00622-0E2/A (voir page 22)	
	13.2 Résumé des charges pour la scène 00622-0E3 (voir page 23)	
14	Annexe plans des scènes	
	14.1 00622-0E2A	
	14.2 00622-0E3	
15	Annexe 2 : plan du grill 06511-1E1/A ; planche 1/4	
16	Anneye 3 : détails câblarie de la scàne	25

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:3/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

1 Présentation

- La société ASD est spécialisée dans la conception et le développement de systèmes de levage spécifique à l'environnement du spectacle : structure porteuse accessoire d'accroche pour le spectacle ; support de projecteur...
- La scène est destinée à l'élévation d'accessoires de son et lumières destinées au spectacle.
- Tous les produits ASD ont été conçus en conformité avec les nouvelles normes C.E et l'arrêté du 25/07/2022 fixant les règles de sécurité et dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables.
- La scène a été spécialement étudiée pour soulever directement les charges à partir du sol. Les structures en aluminium ont été largement dimensionnées pour donner à l'ensemble une rigidité maximum.

2 Instructions

- Les produits ASD subissent des tests rigoureux et impératifs avant toute production.
- Il est IMPERATIF d'appliquer les consignes d'utilisation, de sécurité et de montage ainsi que l'utilisation d'accessoires ASD pour conserver la garantie de nos produits. Toute dérogation à cette règle rendra l'application de celle-ci caduque.
- ASD se réserve le droit d'apporter toute modification à ces produits sans préavis.

3 Responsabilité

La responsabilité de la société ASD, ne pourra en aucun cas être retenue si l'une des conditions d'utilisations citées dans ce document n'a pas été respectée.

4 Garantie.

4.1 Clauses:

• Ce produit est garanti 1 an pièce et main d'œuvre, contre tous vices de fabrication à compter de la DATE D'ACHAT DE L'APPAREIL ATTESTE PAR LA FACTURE DE VENTE.

La garantie ne saurait couvrir :

- L'usure normale du produit.
- La détérioration qui pourrait survenir à la suite d'une mauvaise utilisation ou manipulation.
- Le non-respect des dispositions d'utilisation.

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:4/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

4.2 Garantie légale :

 Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles : 1641 et suivants du code civil.

4.3 Service après-vente :

- Toutes interventions sans garantie ou hors garantie concernant les organes de sécurité (Câble, treuil, fixation, etc...) S'effectue obligatoirement dans les ateliers ASD.
- Les réparations sur les appareils ne peuvent s'effectuer qu'avec des pièces d'origine : ASD.

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:5/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

5 Consignes de sécurité

Suivant les articles R4311-8 à R4311-11 du code du travail, EN 361:2002 ; EN 362:2004, règlement (UE) 2016/425 ; lors de la phase de montage/démontage de l'appareil, le ou les monteurs doivent obligatoirement s'équiper d'équipements de protections individuels (EPI) tel que :











Lors de la phase de montage/démontage de l'appareil le ou les monteurs doivent obligatoirement baliser la zone de travail et signaler les risques de chutes de matériel par une signalisation adéquate tel que :





Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date: 21/05/24	Feuille:6/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

6 Limite de la notice :

Cette notice est limitée à l'assemblage des scènes dômes 00622-0E2/A et 00622-0E3 reprises en pages 22 et 23.

7 Rappel de l'utilisation au vent et lests suivant les notes de calculs.

Les deux scènes ont fait l'objet de notes de calculs spécifiques fixant ses limites d'utilisations aux charges extérieures, descentes de charges, coefficient forfaitaire de frottement au sol, et dimensionnement des lests à installer.

Les conditions et dimensionnement des lests sont reprises dans les notes de calculs suivantes :

- La scène 00622-0E1/A est liée à la note de calculs 00622-NC1/A
- La scène 00622-0E3 est liée à la note de calculs 00622-NC1

Suivant l'arrêté du 25/07/2002 du J.O de la république française, cet équipement scénique est de catégorie OP1

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:7/25		
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)					
00622-NT1					

8 Consignes de sécurité de montage

- Le montage et l'installation des structures et appareils de levage, dans un contexte permanent ou éphémère, sont sous la responsabilité du monteur installateur.
- Ce dernier doit respecter les charges et dimensions prévues au paragraphe 7
- L'haubanage (câble, élingue, tendeurs) est impératif pour la tenue au vent.
- Vérifier qu'aucun obstacle périphérique pouvant gêner l'environnement de la scène au cours de son relevage n'est présent.
- Ne pas stationner sous les charges pendant leurs phases de montée ou descente.
- Les précautions optimales de sécurité doivent être prises en compte lorsque les personnes évoluent sous les charges supportées par des structures et appareils de levage.
- Dans tous les cas où il est nécessaire, le calage devra être conçu de manière solidaire avec les pattes support.
- La surface d'appui au sol devra être suffisamment résistante pour éviter tout risque de poinçonnement provoqué par l'extrémité des pattes support.
- A chaque utilisation, vérifier l'état des câbles (usure normale, rupture des brins, formation de boucles ou de plis). Tout câble abimé devra être remplacer impérativement.
- Elingues ou chainettes de sécurité acier doivent être obligatoirement installées sur chaque charge rattachée aux poutres support.
- Dans tous les cas, chaque prise de décision concernant le choix de matériel et le montage soit toujours être guidé vers une notion de sécurité optimale.
- Tout appareil électrique suspendu et relié à la structure doivent être reliés à la terre et être conforme aux règles techniques applicables aux appareillages électriques incorporés (norme CE)

9 Vérification des pièces d'usures :

- Câble : Vérification visuelle lors de l'enroulement sur le treuil ou du palan.
- Condition des essais :
 - Essai statique : 1,5 fois la charge.
 - Essai dynamique : 1,2 fois la charge.
 - o Essai du câble : 5 fois la charge.

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:8/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

10 Notes importantes

- Ne jamais déplacer la scène lorsqu'elle est assemblée.
- Ne jamais utiliser la scène pour lever des personnes.
- Ne jamais appuyer d'échelle contre le support.
- Les charges doivent impérativement respecter le contexte défini dans les notes de calculs reprise dans le paragraphe 7
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'accessoires ou de poutres n'appartenant pas à la gamme des produits ASD rendra l'installation illicite et non conforme.
- Tout appareil soumis aux intempéries doit être lubrifié régulièrement (mécanismes de translations et de rotations).
- Selon la législation en vigueur : le contrôle semestriel de l'appareil par un organisme compétant est obligatoire.

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date: 21/05/24	Feuille:9/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

11 Assemblage des tours TL290

11.1 Présentation des éléments composant une tour

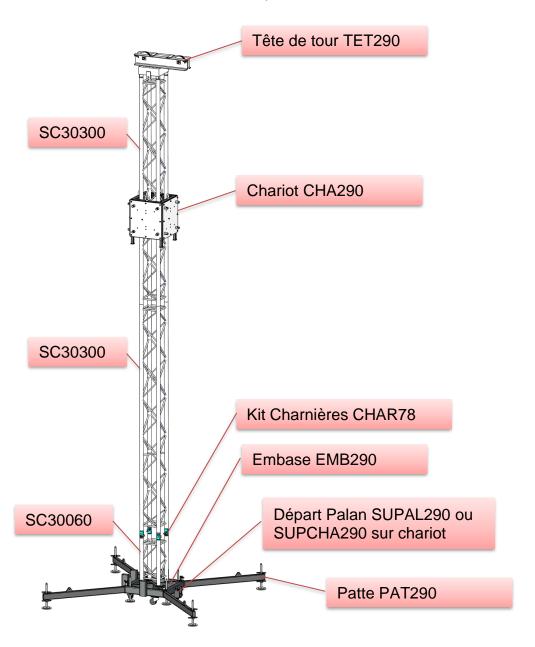


Figure 1

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date: 21/05/24	Feuille:10/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

11.2 Assemblage des 4 embases

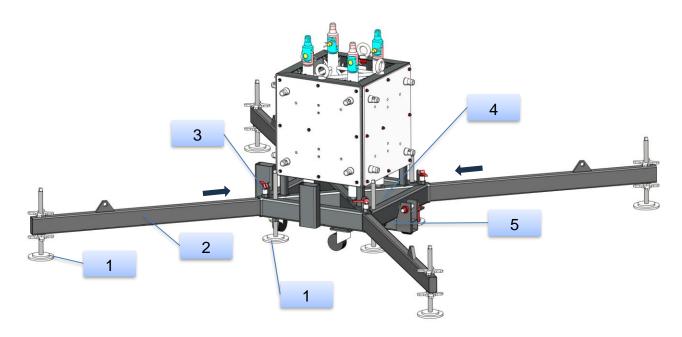
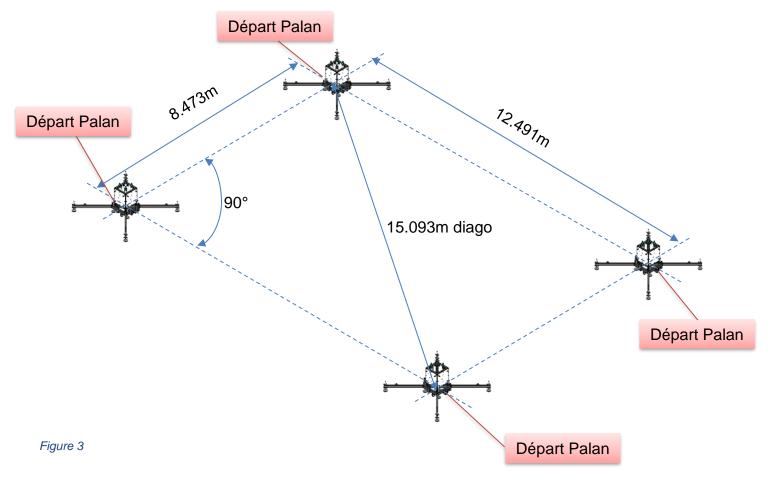


Figure 2

- a) Déverrouiller les sécurités de retenue de pattes (rep 3)
- b) Insérer les 4 pattes (rep 2) à l'un des 4 angles du châssis (rep 4) dans le trou rectangulaire prévu à cet effet
- c) Verrouiller les 4 sécurités de retenue de pattes (rep.3)
- d) Insérer et verrouiller le départ palan sous l'embase (rep 5)

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:11/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

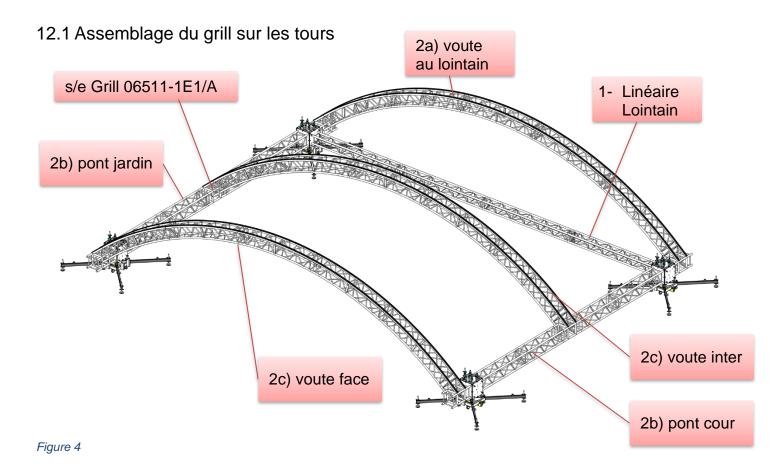
11.3 Positionnement des 4 embases au sol



- a) S'assurer que le sol soit suffisamment ferme et résistant afin d'éviter le poinçonnement provoqué par les coupelles (rep 1) situées à l'extrémité des pattes (rep 2) et sous le châssis (rep 4) en compatibilité avec les efforts de réactions + lests des notes de calculs liées aux configurations de scène. (voir Figure 2)
- b) Installer les 4 embases aux entraxes finaux de la Figure 3 en respectant l'orientation des départs palans
- c) Régler la verticalité des 4 tours à l'aide des vérins (rep 1) de la Figure 2.
- d) Veillez à ce que les roulettes de l'embase ne soient plus en contact avec le sol.

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date: 21/05/24	Feuille:12/25		
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)					
00622-NT1					

12 Assemblage du grill



- 1) Assembler le linéaire SC300 au lointain (3x SC30300 + 1x SC303018) sur les chariots de tours au lointain
- 2) Assembler le grill suivant plan 06511-1E1/A repris en Annexe 2 : plan du grill 06511-1E1/A ; planche 1/4 en page 24 sur les chariots des 4 tours.
 - a) Assembler la voute au lointain sur les chariots
 - b) Assembler les deux ponts cour et jardin sur les chariots
 - c) Assembler les deux dernières voutes (face et intermédiaire).

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date: 21/05/24	Feuille:13/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

12.2 Assemblage des linéaires de tours sur les chariots côté « cour ».

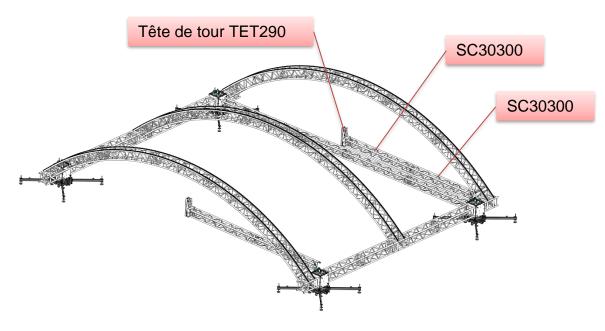


Figure 5

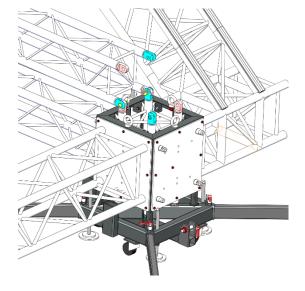
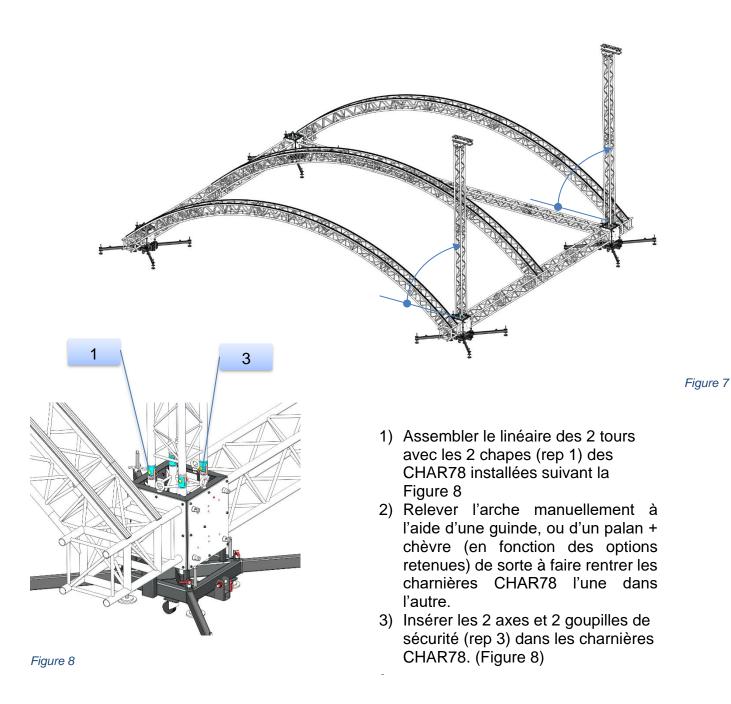


Figure 6

 Assembler le linéaire de tour avec les chapes des CHAR78 installées suivant la Figure 6

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:14/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

12.3 Relevage des tours côté « cour ».



00622-NT1.docx

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date: 21/05/24	Feuille:15/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

12.4 Relevage des tours côté « jardin ».

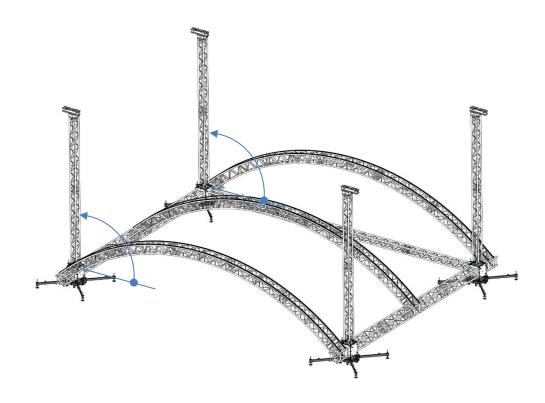
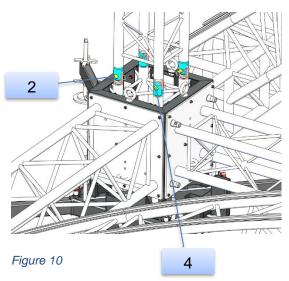


Figure 9



- 1) Répéter l'opération 12.3 sur les deux tours côté jardin.
- Assembler le linéaire des 2 tours avec les 2 chapes (rep 2) des CHAR78 installées suivant la Figure 10
- 3) Relever l'arche manuellement à l'aide d'une guinde, ou d'un palan + chèvre (en fonction des options retenues) de sorte à faire rentrer les charnières CHAR78 l'une dans l'autre.
- 4) Insérer les 2 axes et 2 goupilles de sécurité (rep 4) dans les charnières CHAR78. (Figure 10)

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:16/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

12.5 Assemblage échelles et bâches de toit

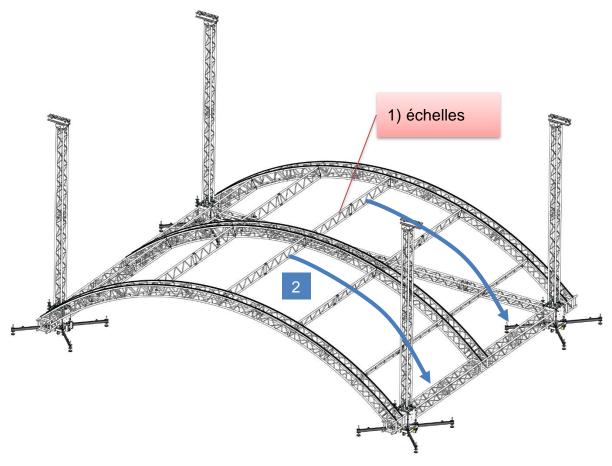


Figure 11

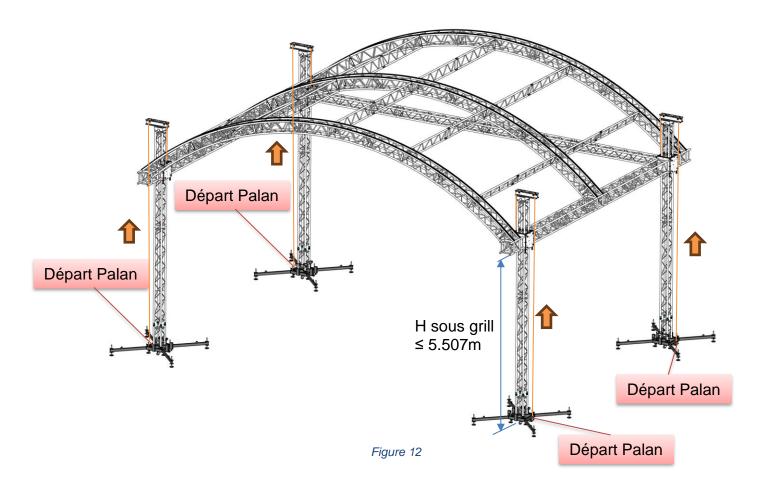
1) Fixer les échelles aux voutes (voir plan et visserie en page 24)

Ne pas serrer les fixations des échelles sur les voutes avant de présenter toutes les échelles sur les voutes.

2) Faire glisser la bâche de toit à joncs dans les profils l'arche de toit (en fonction option et notice du bâchiste)

Nom: S.C **Feuille:17/25** Affaire N° 00622 Date: 21/05/24 **NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)** 00622-NT1

12.6 Relevage du grill



- 1) Le grill doit être parfaitement de niveau.
- 2) Recontrôler la bonne verticalité des tours et ajuster si besoin
- 3) Passer la chaine des palans dans les poulies de la tête de tour
- 4) Accrocher le crochet palan sur l'anneau de levage du chariot rep.3
- 5) Installer les 2 vis HM12x80 et écrou papillon (1 par poulie) pour éviter que la chaine sorte des gorges des poulies.
- 6) Relevage du grill à l'aide de 4 palans au parfaitement synchronisé positions.
- 7) Position maxi sous grill par rapport au sol doit être inférieure ou égale à 5.507m.

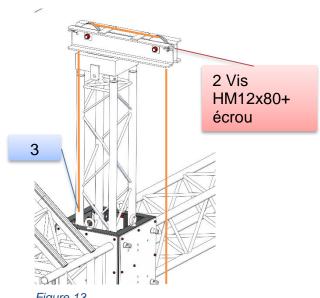


Figure 13

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:18/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

12.7 Mise en sécurité du grill

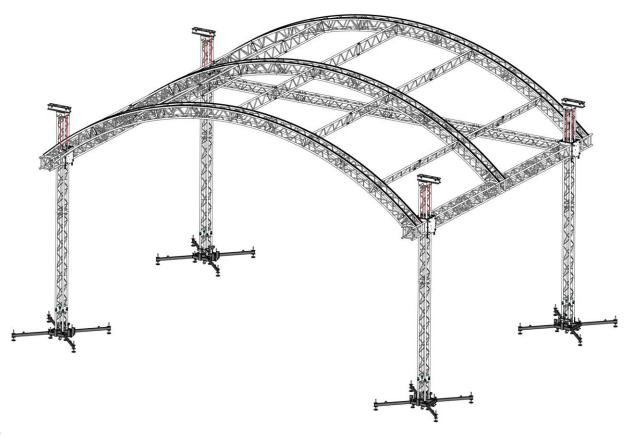


Figure 14

Mise en place des élingues rigide de sécurité entre les oreilles de tête de tour et anneaux de levages installés sur le dessus du chariot (2 par tour – cmu 1t/u) – voir Figure 15

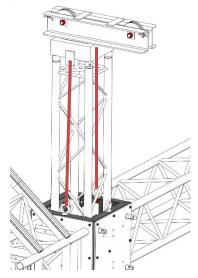


Figure 15

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:19/25
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)			
00622-NT1			

12.8 Mise en place des lests

- 1) En fonction des conclusions de chaque note de calculs 00622-NC1/A et 00622-NC2 (voir paragraphe 7), 2t2 mini de lests par tour devra être installé sur les pattes des tours.
- 2) Les lests peuvent être déposés et répartis sur les pattes par l'intermédiaires de poutres.
 - a. Veillez à déposer ces poutres sur les extrémités des pattes (au plus proche possible de l'embase et des vérins d'appuis), afin d'éviter le travail en flexion des pattes.

12.9 Installation des croix de Saint-André

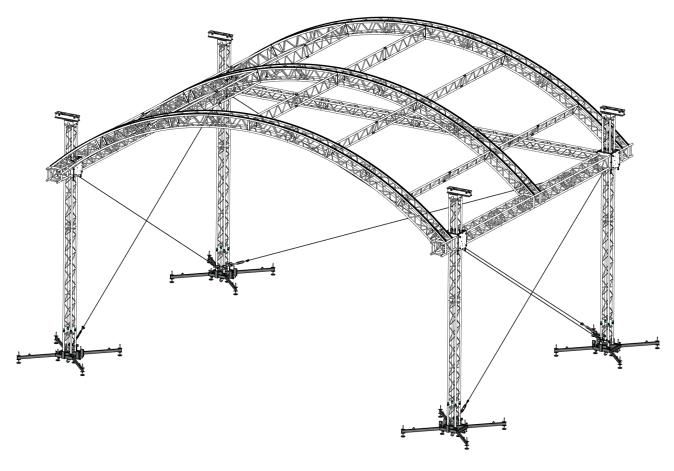


Figure 16

- a. Installation de croix de St André livré avec la scène sur les faces cour, jardin et lointain à installer suivant plan de fourniture en Annexe 3 : détails câblerie de la scène en page 25
- b. Câbles 7/19 ø12
- c. Tendeurs coté embase des tours.
- d. Les câbles devront être prétendus à 80daN au montage à l'aide des tendeurs.

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:20/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

12.10 Installation des bâches sur les parois verticales (option)

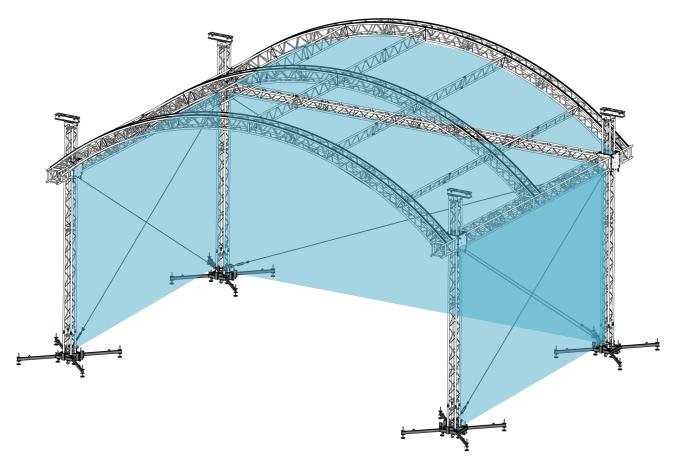


Figure 17

- a) L'effet au vent de 72km/h transmise par des bâches est prise en compte dans les calculs de la scène
- b) Le poids maxi des bâches est de 800gr/m²
- c) La tenue intrinsèque de la bâche et de ses attaches n'est pas de la responsabilité d'ASD.
- d) Une notice de montage sera fournie par le bachiste retenu par le client.

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:21/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
00622-NT1				

13 Résumé des charges admissibles

13.1 Résumé des charges pour la scène 00622-0E2/A (voir page 22)

Eléments	Charge utile	Remarques
	maximale	
LINEAIRES SC390 COUR ET JARDIN	20daN/ml	
LINEAIRES TOIT VOUTES SC390	20daN/ml	Par voute
		face/milieu/lointain
LINEAIRES AU LOINTAIN SC300	20daN/ml	
CLUSTER FACADE	≤ 300daN x2	Installation facultative
Vent admissible	≤ 72km/h	

Tableau 1- extrait de la note de calculs 00622-NC1/A

13.2 Résumé des charges pour la scène 00622-0E3 (voir page 23)

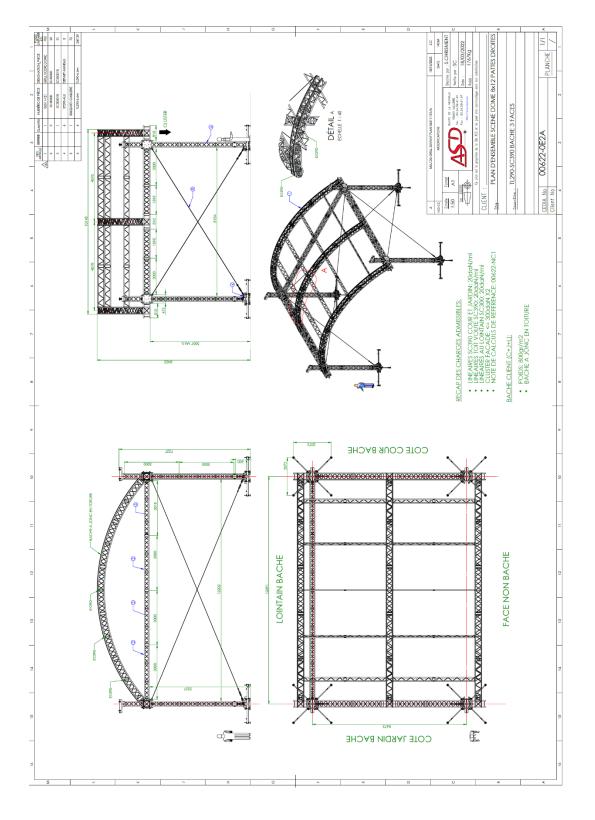
Eléments	Charge utile	Remarques
	maximale	
LINEAIRES SC390 COUR ET JARDIN	20daN/ml	
LINEAIRES TOIT VOUTE LOINTAIN SC390	20daN/ml	
LINEAIRES TOIT VOUTES MILIEU ET FACE	160daN/CP1-2-3-	Charge ponctuelle par
SC390	4	point CP
LINEAIRES AU LOINTAIN SC300	20daN/ml	
CLUSTER FACADE	≤ 300daN x2	Installation facultative
Vent admissible	≤ 72km/h	

Tableau 2- extrait de la note de calculs 00622-NC2

Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:22/25
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)			
	00622-N	IT1	

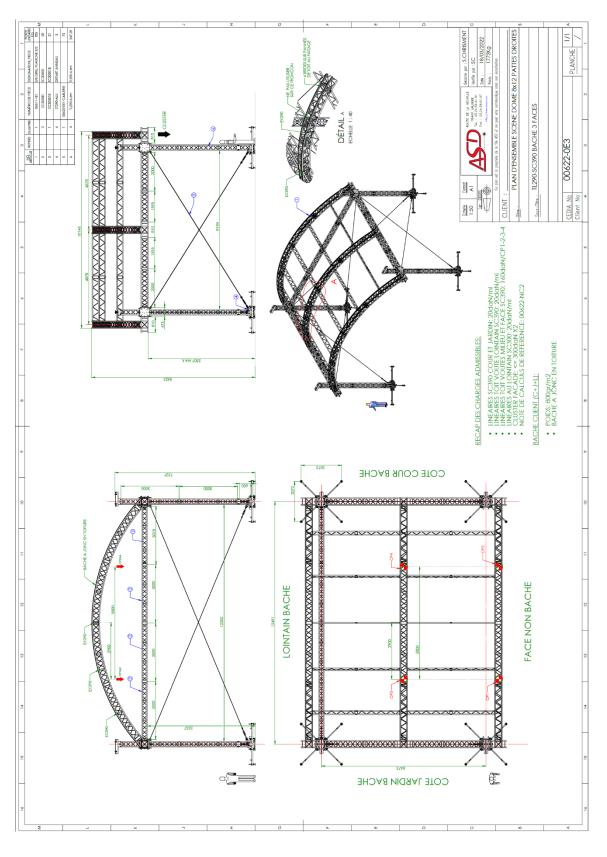
14 Annexe plans des scènes.

14.1 00622-0E2A



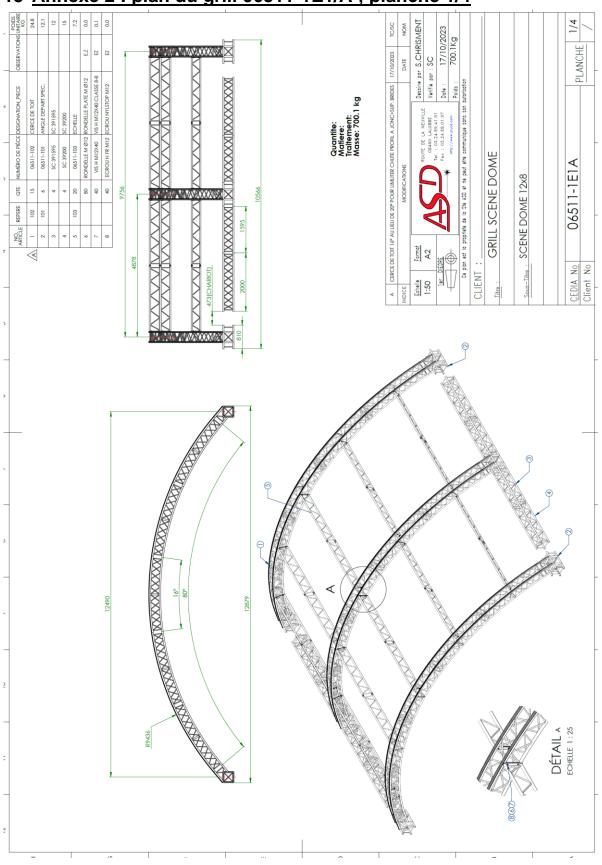
Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:23/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
	00622-N	IT1		

14.200622-0E3



Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date : 21/05/24	Feuille:24/25	
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)				
	00622-NT1			

15 Annexe 2 : plan du grill 06511-1E1/A ; planche 1/4



Affaire N° 00622	Nom : S.C	Date: 21/05/24	Feuille:25/25
NOTICE TECHNIQUE FABRICANT (suite)			
00622-NT1			

16 Annexe 3 : détails câblerie de la scène

